

SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE

« MARHABA »

RC: B110832199

M.F: 4595J/A/M/000

Rapport d'activité 2014

Assemblée Générale Ordinaire

Du 28 Juin 2015

SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE

« MARHABA »

RC B110832199

MF 4595J/A/M/000

Assemblée Générale Ordinaire

Du 28 Juin 2015

Rapport du conseil d'administration

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux articles 275, 276, 277 du code des sociétés commerciales (CSC) et aux articles 26 et 34 des statuts de notre société, nous nous réunissons aujourd'hui en Assemblée Générale Ordinaire pour délibérer sur les résultats de notre activité durant l'année 2014, sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour et soumettre à votre approbation les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2014

Cette assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée par avis publié au J O R T n° 67 du 04 Juin 2015 et par avis publié dans les quotidiens du 28 Mai 2015 "Ech-chourouk" en langue arabe et le "Quotidien" en français et par convocation individuelle adressé à chaque actionnaire dans les délais réglementaires

Les Rapports, Résolutions et tous les documents soumis à votre examen ont été tenus à la disposition des actionnaires 30 jours avant la tenue de la présente Assemblée Générale conformément à l'article 472 du CSC

Nous vous rappelons l'ordre du jour de la présente Assemblée

- 1- Examen du rapport du conseil d'administration sur l'activité de l'exercice 2014
- 2- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2014
- 3- Approbation des dits rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2014
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2014
- 5- Attributions du quitus aux administrateurs pour la gestion 2014
- 6- Renouvellement Partiel du Conseil d'Administration
- 7- Nomination de Commissaires aux comptes pour la société et pour le groupe Marhaba pour les exercices 2015-2016-2017
- 8- Lecture du Rapport d'activité du groupe MARHABA de l'exercice 2014
- 9- Lecture du Rapport des Commissaires aux Comptes relatif à l'exercice 2014 du groupe MARHABA
- 10- Approbation du Rapport d'activité du groupe MARHABA de l'exercice 2014
- 11- Questions diverses

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 08 AVRIL 2015

I. L'activité touristique en Tunisie:

Dans l'attente du changement du modèle de gouvernance du secteur de tourisme par l'état Notre activité vit encore l'instabilité et l'imprévisibilité, le climat et la conjoncture politique et sociale que nous vivons impactent notablement le tourisme tunisien

A l'échelle nationale, l'année 2014 a connue une légère régression en nombre des nuitées -2,91% par rapport à l'année 2013

Le taux d'occupation a baissé de 46,20% en 2013 à 44,90% en 2014

Le tableau suivant illustre les chiffres et les variations observées

Année	2010	2013	2014	Ecart 14/13	Ecart 14/10
Nuitées	35 565 104	29 980 174	29 107 239	-2,91%	-18,16%
Taux d'occupation	50,70%	46,20%	44,90%	-1,30 points	-5,80 points

II. Situation touristique de la région de Sousse & de l'hôtel MARHABA-MARHABA CLUB:

1. La région de Sousse

Dans la région de Sousse, on observe que durant l'année 2014 les nuitées ont enregistrés une régression de 308 425 nuitées soit -4,80% par rapport à l'année 2013 correspondant à une baisse du Taux d'occupation de 2,50 points

Année	2010	2013	2014	Ecart 14/13	Ecart 14/10
Nuitées	7 413 845	6 419 213	6 110 788	-4,80%	-17,58%
Capacité	37 476	34 265	33,310	-2,80%	-11,12%
Taux d'occupation	60,20%	52,80%	50,30%	-2,50 points	-9,90 points

2. Situation de notre hôtel

Les nuitées réalisées en 2014 ont connus une diminution de 29 978 nuitées par rapport à 2013

Le taux d'occupation de l'hôtel a régressé de 51,35% en 2013 à 44,78% en 2014

Année	2010	2013	2014	Ecart 14/13	Ecart 14/10
Nuitées	284 679	275 162	245 184	-10,89%	-13,87%
Taux d'occupation	52,00%	51,35%	44,78%	-6,57 points	-7,22 points

III. Analyse financière de la rentabilité :

1. Evolution du Chiffre d'affaires

L'année 2014 a enregistré une légère baisse du chiffre d'affaires de l'ordre de 480 118 dinars par rapport à 2013, ce qui représente -3,49%.

Année	2010	2013	2014	Ecart 14/13
Chiffre d'affaires	11 382 972	13 740 793	13 260 675	-3,49%

2. Evolution des charges d'exploitation

Au niveau des charges d'exploitation, on constate une augmentation de l'ordre de 5,58% par rapport à l'année 2013, elles sont passées de **10 497 806** dinars à **11 083 399** dinars

Année	2013	2014	Variation 14/13
Achats de marchandises consommées	4 316 951	4 253 756	-1,46%
Achats non stockés (Energie)	867 194	877 678	1,21%
Charge de personnel	3 852 083	4 045 835	5,03%
Autres charges d'exploitation	1 461 578	1 906 130	30,42%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	10 497 806	11 083 399	5,58%

3. Résultat de l'exercice :

Le tableau ci après démontre les résultats à leurs stades respectifs

Année	2013	2014	Variation 14/13
Revenus	13 740 793	13 260 674	-3,49%
Charge d'exploitation	10 497 806	11 083 399	5 58%
Résultat brut d'exploitation (RBE)	3 242 987	2 177 274	-32,86%
Dotation aux amortissements	2 421 029	2 545 879	5,16%
Dotation aux provisions des créances	49 880	73 773	47,90%
Résultat d'exploitation	772 079	-442 378	-157,30%
Produits financiers (*)	1 149 276	833 427	-27,48%
Charges financières	883 427	951 058	7 66%
Résultat avant impôts	1 037 928	-560 008	-153,95%
Impôts sur les sociétés	31 104	30 021	-3 48%
Résultat net de l'exercice	1 006 824	-590 029	-158,60%

1. Répartition du résultat :

A- Nous vous proposons d'affecter les effets des modifications comptables de l'exercice 2012 pour **-176 406,186 dinars** et de l'exercice 2014 pour **-481 650,458 dinars** en résultats reportés

B- Le résultat dégagé par l'exercice 2014 est déficitaire de **-590 028,553** dinars, nous vous proposons par conséquent

1- D'affecter au compte RESULTAT REPORTEES le résultat déficitaire de l'exercice 2014

2- Compte tenu de la proposition du Conseil d'Administration de distribuer de dividende aux actionnaires de 2,500 dinars par action Nous vous proposons de prélever sur les RESERVES GENERALES ORDINAIRES la somme de **211 927,500 dinars** équivalente au dividende de 2,500 dinars par action pour 84 771 actions de 10,000 dinars l'action en nominal soit 847 710 dinars formant le capital social de la Société

De ce fait, en application de l'alinéa 7 de l'article 19 de la loi 2013-54 portant loi de finances 2014, ces dividendes ne payant pas d'impôt Ils n'auront pas à subir de retenue à la source

2. Expiration de mandat d'administrateurs :

Conformément à l'article 8 des statuts de notre société et à l'article 190 du Code des Sociétés Commerciales le mandat d'Administrateur de Messieurs Bouraoui TURKI, Hichem DRISS et Mesdames Badra DRISS, Samia NAJEH DRISS et Aicha DRISS JENAYEH vient à expiration avec l'exercice 2014

En conséquence, nous vous invitons à procéder à leur renouvellement ou à leur remplacement

3. Expiration de mandat des commissaires aux comptes :

Conformément à l'article 24 des statuts de notre société et à l'article 260 du Code des Sociétés Commerciales le mandat des commissaires aux comptes de la société et pour le groupe MARHABA, Monsieur Radhouane ZARROUK et la Société Conseil et Audit vient à expiration avec l'exercice 2014.

En conséquence, nous vous invitons à procéder à leur renouvellement ou à leur remplacement pour la période allant du 2015 jusqu'au 2017